

CERTIFICAT D'APTITUDE DE FORMATION MUSICALE

**UNE FORMATION ACCUEILLIE POUR LA
PREMIÈRE FOIS PAR LE DÉPARTEMENT
DE PÉDAGOGIE À PARTIR DE 2018/2019**

**FORMATION OUVERTE
SUR CONCOURS D'ADMISSIBILITÉ
ET D'ADMISSION**

Aux candidats titulaires d'un diplôme
d'État ou d'un diplôme de premier
cycle supérieur en musique.

INSCRIPTIONS

DU 6 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2017

uniquement sur Internet

www.conservatoiredeparis.fr

**DATES DES ÉPREUVES
D'ADMISSIBILITÉ :**

DU 5 AU 30 MARS 2018

- Épreuve d'interprétation instrumentale,
vocale ou de direction d'ensemble
- Déchiffrages chantés
- Déchiffrage d'un accompagnement
ou harmonisation au piano
d'une pièce chantée

**DATES DES ÉPREUVES
D'ADMISSION :**

LE 18 AVRIL 2018

- Épreuve écrite de commentaire
d'écoute et analyse (3 h 30)
- Épreuve écrite de commentaire
de textes (3 h 30)

DU 6 AU 21 SEPTEMBRE 2018

- Entretien avec le jury sur la base
de la prestation d'un ou plusieurs élèves

Par ailleurs : inscriptions du 6 novembre au 15 décembre
2017 sur Internet pour la formation aux certificats
d'aptitude dans les disciplines suivantes :

Vents (bois et cuivres) - Cordes - Piano - Viole de
gambe - Orgue - Clavecin - Chant - Guitare - Harpe -
Percussion - Accordéon

RENSEIGNEMENTS

tél. 01 40 40 45 81
pedago@cnsmdp.fr

**DÉPARTEMENT
DE PÉDAGOGIE**